



## Réunion du Conseil d'Administration - Samedi 7 septembre 2019 -

---

<b>Membres élus présents</b>	BOISSIERE Daniel, BONNIN Elodie, MACCOTTA Robert, PARIS Jérôme, PERROUX Philippe, TAURIN Jean,
<b>Membres élus excusés</b>	BERTRAND Alain, COURTOIS Hervé, GALLOCCHIO Joël, GUIRAUD Philippe, LALLEMAND Thibault, LINARD Stéphane, PUCHE Sévérine, WOLFF Ludovic
<b>Membres élus absents</b>	DELHALLE Géraldine, FAUCHERE Marie-Annick
<b>Membre honoraire</b>	SERRADELL Michel
<b>Salariés présents</b>	AMO Thomas, CAMACHO Soledad, GERARD Franck
<b>Invités présents</b>	QUENETTE Nicolas
<b>Invités Excusés</b>	VILLENEUVE Lionel

### INFORMATIONS DU PRESIDENT

#### **Rencontre club Sète Thau Triathlon :**

A la demande de Jean Paul JOST, Président du club « Sète Thau Triathlon », une rencontre est prévue sur Sète le jeudi 26 septembre avec la Communauté de Commune. Philippe LESCURE, Président de la F.F.TRI. et Daniel BOISSIERE seront également présents.

#### **Séminaire des CTL :**

Le séminaire des CTL se déroulera du 7 au 10 octobre à Millau.

#### **Séminaire des Présidents de Ligues :**

Le séminaire des Présidents de Ligues se tiendra le 22 et 23 octobre prochain.

#### **Appel à projet de l'Agence Nationale du Sport (ANS) :**

L'agence nationale du sport lance un appel à projet destiné aux fédérations pour soutenir des projets sportifs à forte utilité sociale.

Le projet qui serait déposé au titre de la F.F.TRI. consisterait à équiper les ligues régionales qui souhaitent s'engager dans ce projet de matériel connecté (home trainer, vélo, tablette) pour proposer des initiations autour des disciplines enchaînées à des publics cibles (quartiers politique de la ville, zones rurales, femmes, personnes en situation de handicap...).

Le projet ferait l'objet d'un financement partagé entre la F.F.TRI., les ligues régionales intéressées et l'Agence Nationale du Sport (environ 75 % de participation de l'ANS).



## DATE PROCHAINE REUNION CA ET PREPARATION AG

### Prochain CA de Ligue :

- Le samedi 14 décembre 2019 à Carcassonne (restaurant Le Chaudron).  
Prévoir à l'ordre du jour la préparation de notre AG (tarifs 2021, BP 2020, bilan 2019...).

### AG de Ligue :

- Le samedi 25 janvier 2020, certainement sur Narbonne.

## RETOUR SAISON 2019

Nous comptons 4 207 licenciés et 84 clubs et au sein de notre Ligue Régionale pour la saison 2019, soit une augmentation de 12,25 % de licenciés.

Concernant les manifestations, il est encore un peu tôt pour dresser un bilan car il reste encore quelques manifestations d'ici la fin de l'année.

## POINT FINANCIER

Nous n'arriverons pas à 100 % du budget prévisionnel compte tenu des divers éléments suivants :

### Charges :

- Les licences en ligne (4 clubs) et les pass compétition en ligne (2 organisations)
- Le 3<sup>ème</sup> stage Ligue qui n'a pas eu lieu (6 000 €)
- Le départ de Julie (environ 6 mois de salaire et charges)

### Produits :

- Les licences en ligne (4 clubs) et les pass compétition en ligne (2 organisations)
- Subvention du CNDS – 1 000 €
- Subvention Conseil Régional – 3 400 €

Le budget initialement prévu pour l'achat de matériel est atteint à 50 % à ce jour.

Il reste environ 3 000 € pour réaliser des achats d'ici la fin de l'année.

Il est décidé d'acheter :

- des bouées  $\approx$  600 €
- un podium  $\approx$  : 500 €
- 2 canoës  $\approx$  600 €
- des câbles pour le matériel de chronométrage  $\approx$  220 €

A la demande du Trésorier, certaines commissions ont communiqué leur budget prévisionnel pour 2020.

Pour le BP de la commission sportive, il faudra intégrer le BF4. Il est envisagé d'acheter des tenues vélo pour le Championnat de France des Ligues.



### ETUDE DE L'OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA STRUCTURE D'ENCADREMENT JEUNES DU PARTENARIAT TUC TRIATHLON – ABSOLU RAID

Il est décidé de proposer à ces deux structures de s'engager à créer une école de Triathlon en septembre 2020 pour le TUC Triathlon et une école de Raid en 2021 pour Absolu Raid. En contrepartie, la Ligue prendrait à sa charge en 2020 1 BF5 et 1 Brevet Fédéral Raid.

### PROPOSITION MEDAILLES JSEA

Nous avons reçu un courrier de Pascal ETIENNE, Directeur de la DRJSCS-LRMP relatif aux modalités de proposition pour la médaille de la jeunesse et des sports (échelons bronze, argent et or).

Le CA de la Ligue Occitanie de Triathlon a décidé de proposer 3 candidatures à la médaille de bronze :

- Hervé COURTOIS, membre du CA de la Ligue et Président de la CRA,
- Jean Paul JOST, Président du Sète Thau Triathlon,
- Stéphane PASCAL, Président du Triathlon Toulouse Métropole.

### PARTENARIAT F.F.TRI. - ASSOCONNECT

Pour la gestion de la Ligue, nous ne voyons pas vraiment l'intérêt d'utiliser AssoConnect.

Cet outil s'adresse plutôt aux clubs.

Aussi, nous allons proposer à AssoConnect de se joindre à nous lors de notre réunion des clubs et organisateurs d'épreuves le samedi 9 novembre afin de permettre un échange entre nos clubs et AssoConnect.

### PRESENTATION AGENT DE DEVELOPPEMENT EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION + FICHE DE POSTE

En juillet dernier, Franck a reçu une demande de candidature spontanée qu'il a transféré au Président de la Ligue.

Daniel, après en avoir informé les membres du BE, et Jean ont rencontré le candidat le 12 août dernier. Le candidat possède un Master I de droit privé.

Il attaque une formation en alternance dispensée par le Master 1 marketing entrepreneuriat et événementiel sportif de l'Université de Nice dès le lundi 9 septembre 2019.

Il ne s'agit pas d'un contrat de professionnalisation comme annoncé à l'ordre du jour mais d'un contrat d'apprentissage en alternance.

La Ligue s'engagerait sur un contrat d'apprentissage en alternance en CDD de 1 an.

La rémunération mensuelle serait à hauteur de 53 % du SMIC et une réduction importante des charges sociales patronales, soit un total de près de 10 000 € pour 1 an. Il n'y aura pas de 13<sup>ème</sup> mois pour ce type d'emploi.

La fiche de poste n'est pas encore totalement rédigée. Néanmoins, il est envisagé de lui confier des tâches de communication, marketing, événementiel, recherche de partenaires...

Pour ce type de contrat nous ne pouvons pas lui confier la gestion du matériel pour les organisations d'épreuves ni la validation de dossiers techniques des manifestations comme évoqué initialement lors du dernier CA de Ligue sur les différents besoins du poste à pourvoir.



Un tuteur doit être nommé pour accompagner le stagiaire tout au long de sa formation et faire le lien avec l'Université.

Michel SERRADELL, Président Honoraire, rappelle que : « Le bureau exécutif (5 membres) ne délibère valablement que si la moitié des membres sont présents (dont au moins deux parmi le Président, Secrétaire Général, et Trésorier). Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. Le bureau exécutif se réunit au moins six fois par an. Un PV doit être rédigé pour chaque réunion. »

Daniel BOISSIERE Président de la Ligue veillera à une plus grande rigueur en la matière.

Après un long débat entre les membres du CA de la Ligue, cette candidature est soumise au vote.

**Les membres du CA de la Ligue sont favorables (pour 3, contre 0, abstentions 3) à l'embauche de Monsieur Nicolas QUENETTE en contrat d'apprentissage en alternance en CDD pour une durée de 1 an.**

Le candidat, invité par le Président de la Ligue à cette réunion, rejoint la réunion afin de lui faire part de la décision prise par le CA de la Ligue et lui demander quelques précisions. Il s'avère que la formation est sur 2 ans, avec possibilité de rupture de contrat d'un commun accord au bout d'un an à condition que cela soit précisé dès l'embauche.

Un contrat CDD d'apprentissage en alternance va être rédigé. Il débutera le 9 septembre 2019.

La fiche de poste sera rédigée ultérieurement en fonction des critères réalisables sur ce type de contrat.

Le lieu de travail est fixé sur l'antenne de Balma (avec possibilité de mobilité sur les épreuves ou autre). Le tuteur actuel est Daniel BOISSIERE.

Pour la gestion du matériel sur les 2 antennes, il est émis la possibilité de recruter 2 personnes (étudiants par exemple) pour effectuer ces tâches ponctuelles à la vacation.

Pour la validation des dossiers des manifestations de la Ligue, il est proposé que le président de la CRA délègue aux personnes qu'il juge compétentes l'étude des dossiers afin d'alléger sa tâche et de former d'autres personnes.

## QUESTIONS DIVERSES

### **Triathlon des Roses :**

Le CNDS n'a pas retenu cette action en 2019. Cette manifestation entraîne donc un coût pour la Ligue cette année.

La question se pose de savoir si nous reconstruisons ou pas le partenariat avec cette manifestation. Une décision sera prise ultérieurement.

### **Décathlon :**

Le projet de partenariat avec Décathlon n'a finalement pas abouti.



**Véhicule Ligue :**

Actuellement nous disposons d'un véhicule sur l'antenne de Sète mis à disposition des organisateurs d'épreuves. Ce véhicule commence à montrer des signes d'usure. Il est probable que ce véhicule ne soit pas renouvelé. L'éventuelle orientation vers un partenariat avec une location de véhicule est abordée.

**Local antenne de Balma :**

Il est abordé le fait de revenir sur un bureau plus petit sur l'antenne de Balma. Pour l'instant nous ne changerons rien.

**Box pour matériel de l'antenne de Sète :**

Le matériel de l'antenne de Sète étant stocké en partie dans la cour attenante au bureau de l'antenne de Sète, il est demandé à Thomas de rechercher un box pour ranger le matériel dans un lieu plus sécurisé sur Montpellier ou sur Sète, d'autant plus qu'il est prévu d'acheter 150 places supplémentaires pour le parc à vélos dès 2020.

La réunion se termine à 16h00.

Daniel BOISSIERE  
Président

Jérôme PARIS  
Vice-Président

Philippe GUIRAUD  
Secrétaire